

Au sommaire

4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Voies d'exécution. Le renouvellement de la publicité foncière provisoire de la sûreté n'a pas à être notifié au débiteur

6 ENTREPRISE

Baux commerciaux. Covid-19 : limites de l'application de l'interdiction des sanctions pour défaut de paiement des loyers et charges

Sociétés et autres groupements. Précisions sur les pouvoirs du juge commis à la surveillance du RCS

9 FAMILLE - PATRIMOINE

Bioéthique. QPC sur la loi *Bioéthique* du 2 août 2021 : constitutionnalité sous réserve d'interprétation

Communauté légale. Acquisition de biens communs, versement de fonds par les parents et preuve du droit à récompense

11 FISCAL

Impôts et taxes. Mise à jour de la doctrine administrative concernant le dispositif « DEFI forêt »

Impôt de solidarité sur la fortune. Conséquence de l'erreur de l'Administration dans le choix de la procédure de contrôle de l'ISF

13 RURAL

Baux ruraux. Délai de prescription de l'action en répétition de l'indu à l'encontre du preneur sortant

14 PROFESSION

Notaires. La perfection de la vente avant sa réitération par acte notarié n'exclut pas le devoir de conseil du notaire

À LA Une

Nullité de la cession d'un office notarial à 1 € pour atteinte à l'ordre public

Par un arrêt publié du 7 juin 2023, la Cour de cassation décide qu'est illicite, en ce qu'il a pour effet de contrevenir aux dispositions d'ordre public ayant pour objet de prévoir des modalités de départage entre des demandeurs disposant d'un égal droit à être nommés, le contrat par lequel un notaire, nommé pour la création d'un office dans une zone dite « d'installation libre » à la suite d'un tirage au sort, use, peu de temps après sa nomination, de son droit de présentation en faveur d'un notaire qui n'a pas obtenu un rang suffisant au même tirage au sort, alors qu'il n'a reçu aucun client ni instrumenté aucun acte, n'a pas ouvert de compte auprès de la Caisse des dépôts et consignations, n'a pas demandé de clé Real et a indiqué à la chambre des notaires qu'en cas de refus de la cession de son office, il demanderait sa suppression pure et simple. > **LIRE P. 1**